



changement de fonction et de lieu

Par **cl00pinette**, le **20/12/2008** à **16:03**

Bonjour,

Je vous expose mon probleme en quelques mots en esperant que vous pourrez me renseigner.

Je travaille comme vendeuse depuis 2007, dans un magasin du 1er arrondissement de paris. En Mars 2008, on me propose de prendre la responsabilité d'un magasin en gardant le meme statut de vendeuse mais avec en supplement diverses primes. Tout ceci par oral, avec juste des ordres de missions renouvelés tous les deux mois. A aucun moment il n'a été mentionné que cela serait temporaire.

En début du mois, la société ferme ce magasin, en m'en informant quinze jours avant, mais ne m'informe pas de mon reclassement.

Et trois jours avant ma reprise du travail, je suis informée que je dois retourner dans mon magasin d'origine avec le statut vendeur. Mon jour de repos est donc changé sans mon consentement ainsi que mon salaire (quasiment 40% de moins) et mes horaires.

Je voulais savoir si je pouvais faire quelque chose pour me defendre dans un cas comme celui ci ou s'ils sont dans leurs droits.

Merci d'avance